



## **SYNDICAT CGT DES TERRITORIAUX DE LA VILLE DE SAINT-ETIENNE**

### **Mesures sociales : pas de cadeaux mais un juste retour des choses !**

Ce mardi 9 janvier 2024, Monsieur le Maire a fait part aux organisations syndicales ainsi qu'à l'ensemble des agents, de ces arbitrages suite aux rencontres bilatérales du mois de décembre dernier.

À cette occasion, nous avons pu aborder les divers points revendicatifs portés de longue date, et mis en lumière par la mobilisation que nous avons organisée du 27 novembre au 1er décembre 2023. Mobilisation pourtant fortement critiquée par Monsieur le Maire qui voyait en ce préavis déposé par la CGT une attaque purement politique.

Pour autant, l'attribution de la prime pouvoir d'achat à son niveau maximum autorisé, la mise en place des tickets restaurant, la prise en charge intégrale par la Mairie des frais d'augmentation liés aux cotisations Mutuelle, la suppression de l'écrêtement des clauses de sauvegarde, sont autant de points revendicatifs forts que nous avons portés et qui se retrouvent aujourd'hui avec un arbitrage favorable.

Il ne s'agit en rien de cadeaux du Père Noël, mais bel et bien d'un juste retour des choses. Des avancées significatives aux saveurs de Victoire. Victoire syndicale, mais surtout Victoire collective, car cela n'aura été possible qu'en raison des mobilisations et d'une forte adhésion des agents aux revendications portées par la CGT.

**La leçon est exemplaire : avec de la solidarité et en luttant toutes et tous ensemble on peut changer les choses et obtenir ce que l'on pensait impossible.**

**Aussi, nous adressons aujourd'hui nos chaleureux remerciements à tous les agents qui ont participé aux diverses mobilisations sur ces sujets : cette victoire est la vôtre !**

Le syndicat CGT des Territoriaux de la Ville de Saint-Étienne prend donc acte des décisions prises, et sera particulièrement attentif sur les conditions de leurs mises en œuvre.

La CGT continue à œuvrer quotidiennement à l'amélioration des conditions de travail et salariales des agents et demeure mobilisée notamment sur la reconnaissance des sujétions particulières liées aux métiers et la convergence du RIFSEEP au niveau de SEM.

**Unis ! Solidaires ! Déterminés !**

**On gagne !**